

Questions et réponses

De TREUSSART (Côtes-du-Nord) :

En rédaction libre, je procède selon la méthode que vous avez indiquée et je fais voter toute la classe pour le choix de la meilleure. Mais il arrive souvent que nous ayons plusieurs sujets intéressants entre lesquels le choix est difficile et les voix sont alors dispersées. Ainsi, hier, sur 24 votants, nous avions la répartition suivante pour 5 sujets : 6, 6, 5, 4, 3.

Laquelle choisir dans ce cas ? Faut-il recommencer le vote (qui est alors parfois complètement différent du premier) ?

Comment opérer ?

Comment opérer ?

En tous cas, pas selon une voie formaliste et automatique, mais avec réflexion et bon sens.

Quant à moi, je dirais : « Voilà donc 3 à 4 textes très intéressants. C'est très bien. Il faut cependant nous décider car nous ne pouvons tout imprimer. Voyons ce qui intéressera le plus nos correspondants... » Et nous discutons pour revoter ensuite, compte tenu de la rapide discussion.

A moins que, et cela m'arrive parfois, on puisse bloquer en un seul texte l'essentiel des trois textes intéressants.

Surtout ne vous posez pas de cas de conscience au sujet de ce choix. Discutez loyalement, puis suivez la majorité.

Nous recommandons aussi — et cela arrangera bien des choses — de tirer un parti pédagogique des textes intéressants non imprimés : copie après rapide mise au point sur un cahier personnel spécial, copie sur l'album de classe que je recommande de tenir à jour, et surtout, si on dispose d'une machine à écrire, dactylographie en quatre exemplaires : un dans le livre de l'élève, un pour les correspondants, deux pour l'album de classe.

**

D'un de nos délégués départementaux :

Un camarade me prenant à part, me demandait pourquoi il y avait une telle différence de

prix entre le limographe vendu par la C.E.L. et le même appareil fabriqué par un artisan. Je lui ai répondu qu'il fallait bien que la C.E.L. fasse quelques bénéfices pour payer ses frais généraux. Certains ont l'air de croire que la C.E.L. n'étant pas une entreprise capitaliste, devrait vendre à perte et vivre quand même.

Le camarade qui fabrique son limographe ne comptera pas les heures qu'il passe à cette mise au point. Mais nous qui faisons faire ce travail, devons bien payer 100 fr. de l'heure en moyenne. Et comme nous avons tenu à livrer un matériel irréprochable et bien présenté, le nombre d'heures chiffre.

Nous sommes obligés de compter pour nos frais généraux (employés, charges sociales, timbres et divers) 30 à 35 % du chiffre d'affaires. Il nous faut déduire également le montant des remises dont il n'appartient qu'aux camarades de profiter. Et un appareil marqué 2.000 fr. ne coûte que 1.600 fr. aux coopérateurs d'élite.

Et puis, nous avons notre travail pédagogique dont vous profitez tous et dont les dépenses sont d'ailleurs couvertes en grande partie par la vente de nos éditions.

Il ne suffit d'ailleurs pas d'établir les comparaisons possibles sur un seul article mais sur l'ensemble de notre travail. Si la C.E.L. disparaissait — ce qui n'est nullement à supposer actuellement — on apprécierait alors ce qu'elle représente tant au point de vue commercial que pédagogique.

Alors, un peu de bon sens et aidez-nous.

**

De LEROY (Aisne) :

Journal mural. — Exploitation maximum. Nouvelles de France et du monde gagnent à être situées sur un planisphère. Tableaux d'exposition en rapport avec exposés et conférences. Surtout documents photographiques fournis par :

- Documentation illustrée du Ministère de l'Information.
- Collections Beau.
- Documentation par l'image, de Nathan.
- Dépliants obtenus dans agences ou syndicats d'initiative.
- Photographies glanées partout : journaux, revues, fichier, cartes postales.

Oui, nous recommandons cette pratique qui fait pénétrer la vie dans la classe et qui accroche notre travail à l'actualité.

Je recommande seulement de ne pas appeler cela *Journal mural*, mais *Tableau mural*, ou *Actualités*, et de réserver le nom de *Journal mural* au véritable journal sur lequel chacun écrit librement félicitations, critiques et demandes, ce qui est une toute autre chose.

**

De MORISSET, à Queaux (Vienne) :

Je suis toujours effrayé par les prix de port et d'emballage que j'oublie toujours à la commande. Ne pourriez-vous établir, soit un pourcentage, soit un barème simple, établi à l'avance et bien sous les yeux dans le tarif ?

Ce tarif franco nous a souvent été demandé. Nous l'avons institué pour nos devis complets de matériels. On comprendra que, ni la variété de nos articles et l'extrême mobilité des tarifs postaux, il nous soit impossible de généraliser le procédé. Impossible également de donner un pourcentage. Pour le papier très lourd par rapport au pied, le port peut monter parfois jusqu'à 50 % du prix. Il ne dépassera guère 10 % pour des composteurs, par exemple.

Calculez vous-mêmes approximativement poids et prix.

**

De BONNET, à Sarron (Oise) :

Il y a, paraît-il, à Font-Romeu, des enfants atteints de maladies osseuses, pupilles de l'école publique, dans la plus grande détresse parce que alités pour de longs mois... Abandonnés par leurs familles, ils ne reçoivent plus ni colis et surtout ni lettres, nous avons décidé d'adopter un de ces enfants, il en reste plus de 200. Ne pourrait-on pas trouver, parmi tous nos camarades qui pratiquent la correspondance à l'école, 200 maîtres dont les élèves accepteraient d'écrire et d'envoyer un colis de temps en temps à Font-Romeu pour aider un pauvre gosse à vivre ? Evidemment, il n'y aura pas d'échange de colis, mais devant la valeur de cette action de solidarité, peu hésiteront sans doute.

Je te soumets la question et si tu penses comme moi qu'elle ne déborde pas des cadres de l'action de la C.E.L., demande des écoles ou des classes marraines par L'Éducateur.

Oui, il y a une bonne action à faire, et qui sera la meilleure des leçons de morale.

Ecoles marraines, écrivez directement à Font-Romeu, ou écrivez-nous.

**

De BOISSEL (Ardèche) :

Je critiquerai surtout la « Méthode naturelle de lecture » parce qu'elle ne prouve rien. Elle est intéressante comme hypothèse. Vous êtes tombé dans le travers de beaucoup de pédagogues ou psychologues : observer le comportement d'un enfant exceptionnel et en déduire des règles générales pour les arriérés de nos classes. Je ne connais pas Balouette Freinet, mais j'imagine que si elle avait encore 6 ans, elle n'aurait pas de peine à laisser loin derrière

les sept ou huit gosses à qui j'essaie d'apprendre à lire. Avec elle, on aurait pu aussi bien montrer l'efficacité du b-a ba en chanson ou de la méthode qui apprenait, paraît-il : a, bé, cé, etc... Avec ma fille, qui a 4 ans et sait presque lire (plutôt à cause des circonstances que de nous : elle a dû aller à l'école plus tôt que nous l'aurions voulu et nous ne sommes pas partisans de commencer si tôt), je vous ferais une « Méthode de lecture par les noms d'oiseaux » : elle avait un bel album où elle reconnaissait le Quiscale qui servait à apprendre la lettre Q.

D'accord avec Boissel pour reconnaître que certains élèves sont capables d'apprendre à lire par n'importe quelle méthode, ou même, et peut-être surtout sans méthode. Mais c'est justement pour ceux-là qu'une méthode est abêtissante, alors qu'ils apprendraient si vite, et si intelligemment selon une méthode naturelle.

J'ai observé une enfant qui n'a pas été soumise à une de ces méthodes et j'ai noté par quel processus original elle est parvenue à l'écriture expressive, puis à la lecture. Ces observations me paraissent conformes à ce que nous enseignent d'autre part nos techniques. J'expose une méthode naturelle. Il faudra, certes, d'autres observations et d'autres expériences qui corroboreront ou contrediront mes déductions.

Je me propose justement, dans le cadre de nos enquêtes psychologiques d'examiner plus tard le bien fondé de mes observations.

Les expériences faites à ce jour me permettent de penser que je ne fais pas fausse route et que les éducateurs s'orientent et s'orienteront bel et bien vers cette méthode naturelle de lecture qui n'a que le tort d'être en avance sur les techniques d'apprentissage de la lecture. Mais j'étais sérieusement en avance aussi quand, il y a vingt ans, j'écrivais : « Plus de manuels scolaires ». Et les jeunes d'aujourd'hui ne s'imaginent pas à quel point ce cri était alors sacrilège. Aujourd'hui, les officiels eux-mêmes en viennent à cette conception.

Expérimentons, critiquons et nous bâtissons ensemble les techniques les plus conformes à nos besoins et aux possibilités de nos élèves.

**

De l'instituteur de Hornoy (Somme), qui signe, comme tant de ses collègues, d'une griffe illisible, sans plus :

Un fichier documents est assez facile à constituer et à adapter. Mais lorsqu'on se lance dans le fichier auto-correctif, ne risque-t-on pas, tout imbu du vieil esprit, de transcrire des bouquins poudreux sur fiches et de faire quelque chose de lamentable (ex. : fichier de conjugaison) ?

Nous l'avons dit, tout est question d'atmosphère. Si vos exercices sont des devoirs, qu'on doit faire parce qu'on vous l'impose, vous rechignez alors que vous les ferez avec plaisir si vous êtes libres de les faire comme vous l'entendez.

Je dirais volontiers : reconsidérez totalement la vie de votre classe que vous baserez sur les activités fonctionnelles, l'expression libre, les Plans de travail et la forme de vos fichiers sera sans danger, même si les sujets sont puisés dans des manuels poudreux. Il faudra viser, certes, à la perfection technique de ces fichiers, éviter les répétitions inutiles aussi bien que les paliers trop ardues qui présentent aux élèves des difficultés insurmontables. Mais ceci est une autre affaire. Le camarade craint qu'un fichier de conjugaison soit lamentable. Nous en avons un dans notre école qu'ont imité de nombreux camarades. Tout comme le fichier de calcul, il permet de faire les exercices répétés qui assureront la maîtrise des mécanismes.

L'expérience nous montre en tous cas que les enfants qui nous viennent d'autres écoles où ils ont pris une indigestion de leçons et exercices sur manuels, se précipitent sur les fichiers auto-correctifs qui leur donne au moins l'illusion d'une semi-liberté dans leur travail.

Donc, ne craignez pas de réaliser vos fichiers auto-correctifs mais tâchons de mettre au point collectivement les outils de travail plus perfectionnés que les fichiers hâtifs obtenus par collage.

**

De l'Ecole de St-Martin-du-Mont (Ain) :

Peut-on demander dans L'Educateur si quelqu'un a mis au point un système projetant sur le tableau les cartes ou croquis du livre qu'il serait alors facile de reproduire rapidement.

Connait-on une formule de liquide antipoussière pour le plancher des classes, bon marché et efficace ?

Le système en question, c'est le cartoscope. Des appareils sont en vente sur le marché et Mazo en offre deux modèles : l'un à 15.000 fr., l'autre à 27.000 fr. Et nous voudrions bien réaliser le cartoscope C.E.L. qui permettrait de corriger l'erreur technique où nous entraîne la mode des projections fixes.

Vous achetez un appareil de projection fixe à 10.000 fr., mais il vous faut en plus des centaines de films à 150 fr. l'un. 100 films valent 15.000 fr. et avec 100 films vous n'avez pas une bien riche documentation. D'autant plus que nous aurions à faire bien des réserves sur la valeur pédagogique des films fixes habituellement offerts aux éducateurs.

Avec un cartoscope de 27.000 fr., vous projetez les vues de votre fichier — documentation gratuite puisque vous l'avez déjà pour d'autres fins, documentation classée méthodiquement et que vous choisissez selon vos besoins. Là, nous aurions le véritable usage pédagogique de la projection fixe de notre fichier.

Nous allons nous occuper très sérieusement de la question et nous aimerions recevoir des camarades qui ont usé du cartoscope tous les renseignements qu'ils peuvent nous donner.

**

D'un collègue du Nord :

On vient de présenter chez moi une note de 490 fr. pour les réabonnements à L'Educateur et à Enfantine, note qui a été réglée avec une majoration de 50 fr., perdue pour tous sauf pour l'administration, alors que le chèque de virement était prêt et n'est pas parti à cause d'une négligence.

Je vous prie de noter dès maintenant que je ne me réabonnerai plus à aucune de vos publications. (Le procédé du recouvrement étant un abus qu'il faut laisser pratiquer par d'autres).

Les recouvrements en cours nous valent de temps en temps quelques surprises du genre de celle-ci.

Nous avons annoncé dans chaque numéro que nous allons faire recouvrir, laissant le soin à chaque abonné soit de payer en temps voulu, soit de retourner les exemplaires reçus. Devions-nous, comme l'an dernier, attendre pendant des mois le paiement des sommes qui nous sont dues mais qui ne nous sont pas adressées par négligence ? Et avons-nous forcé la main à qui-conque ?

Au contraire. Ces recouvrements sont pour nous une sorte de test qui nous permet de nous séparer de ceux qui sont égarés dans nos rangs et que nous sommes heureux de voir taper à une autre porte.

Pour le travail constructif que nous poursuivons, nous avons besoin de bonnes volontés et non de profiteurs.

**

De CARRÉ (Nord) :

Plusieurs copains ayant versé pour la fondeuse comme je l'ai fait j'étonnant qu'il ne soit plus question des avantages promis.

Pourrais-tu passer quelques lignes dans L'Educateur pour préciser ?

Erreur ! Les versements de fondeuses sont marqués par un papillon sur les fiches comptables. La remise supplémentaire de 10 % est faite automatiquement à chaque achat de police jusqu'à épuisement du versement.

En cas d'oubli — très exceptionnel — prière de nous écrire.

**

De J. LEGRAND, Janzé (I.-et-V.) :

Que faut-il faire, lorsque, comme c'est le cas pour la mienne, après un usage assez important (une centaine de baudruches), le tissu de bronze se décolle de la plaque ?

La chose n'est pas grave. J'ai des limes bronze d'avant-guerre, boursoufflées depuis dix ans et qui servent toujours. Nous n'avons pas remarqué qu'il y ait le moindre inconvénient à les utiliser à cause de leur boursoufflure. Cette boursoufflure n'est nullement une malfaçon. Elle est due, sans doute, à la dilatation du tissu de bronze qui recouvre la plaque.

Certes, une lime en métal de bronze massif n'aurait pas ce petit inconvénient, mais le prix en serait encore plus élevé.